

# Conseil d'administration d'Animath

5 juin 2019

Institut Pierre et Marie Curie (Paris)

**Membres présents (21)** : Mohamed ABDI, ADIREM (Marie-Line Chabanol), Martin ANDLER, Jean AYMES, Razvan BARBAUD, Claudine BARDOT, Mathieu BARRÉ, Hakima BERDOUZ, Véronique CHAUVEAU, Fondation sciences mathématiques de Paris (Isabelle GALLAGHER), Matthieu LEQUESNE, François LO JACOMO, Antoine MARTIN, Anaïs MEUNIER, Jean-Louis PIEDNOIR, Fabrice ROUILLIER, Guillaume SAËS, Science Ouverte (François GAUDEL), Société mathématique de France (Jérôme BUZZI), Société de mathématiques appliquées et industrielles (Roberta T.)

**Membres représentés par d'autres personnes (2)** : Mathilde Herblot représentée par Isabelle GALLAGHER ; MATH.en.JEANS représentée par François GAUDEL

**Personne non-élue assistant à la séance (2)** : Claudine BILLOD, François FINKBEINER

23 votants sont donc présents ou représentés.

## Contexte et enjeux

Cette réunion du Conseil d'administration vise la préparation de l'assemblée générale et un premier bilan sur le déroulement de l'année.

## Présentation des éléments financiers

François Finkbeiner et Fabrice Rouillier présentent le rapport financier de 2021 qui avait été transmis quelques jours auparavant.. Un développement plus détaillé est fait sur le Salon culture et jeux mathématiques dont Animath a repris la gestion en 2020.

Vote sur *Le rapport financier 2021* :  
Approuvé à l'unanimité (4 abstentions)

Le Secrétaire général présente le rapport remis par le Commissaire aux comptes qui avait été transmis quelques jours auparavant.

Vote sur la réception du *Rapport du commissaire aux comptes 2021* :  
Approuvé à l'unanimité (4 abstentions)

## Rapport moral

Le Secrétaire général présente le rapport moral qui avait été transmis quelques jours auparavant.

Vote sur le *Rapport moral 2021* :  
Approuvé à l'unanimité (4 abstentions)

## Discussion sur le renouvellement du Conseil d'administration

Une discussion est engagée dont quelques éléments se dégagent :

- Le CA se renouvelle par moitié, les années paires voient la candidature de nombreuses personnes morales (surtout les membres fondateurs d'Animath), il serait judicieux de rééquilibrer ceci en privilégiant les années impaires pour l'intégration de nouvelles personnes morales
- Le CA bénéficierait de la présence d'enseignants de mathématiques au lycée, ce qui pourrait passer par l'intégration d'enseignants actuels ou récents
- L'enjeu de la parité est toujours prégnant : si le CA d'Animath compte une proportion non négligeable de femmes, les efforts doivent être poursuivis sur ce point.

Le Bureau va entreprendre des démarches en ce sens vers de nouvelles personnes.

Antoine MARTIN  
Secrétaire général



IHP - 11 rue Pierre-et-Marie-Curie  
75231 Paris CEDEX 05  
+33 (0)1 44 27 66 70  
Siret : 4315983660018  
[www.animath.fr](http://www.animath.fr)